



Le Gouvernement camerounais estime qu'aucune cause au monde ne peut justifier ou légitimer de telles atteintes systématiques à la vie d'êtres humains, encore moins, à celle d'enfants innocents, d'élèves, ou d'étudiants, qui doivent aller à l'école, au collège, au lycée, à l'université, pour se former et être en mesure de se prendre en charge, et d'assumer dans le futur la relève de leurs aînés. Ci-dessous le message délivré ce 24 octobre 2020 par le ministre de la Communication René Emmanuel Sadi, quelques heures après la tuerie de Kumba dans le Sud-Ouest du Cameroun.

Mesdames, Messieurs ;

Le Gouvernement de la République porte à la connaissance de l'opinion nationale et internationale, qu'un **acte terroriste d'une cruauté et d'une barbarie insoutenables**, a été perpétré ce jour, 24 Octobre 2020, dans la ville de Kumba, aux environs de 11 heures, par des bandes armées terroristes sécessionnistes, dans un établissement scolaire situé au quartier Fiango, Arrondissement de Kumba 2, dans le Département de la Mémé, Région du Sud-Ouest.

En effet, un groupe de près d'une dizaine de terroristes, munis d'armes de guerre et constitués en véritable commando, a fait irruption, à bord de trois motocyclettes, dans l'enceinte du complexe scolaire privé dénommé « **Mother Francisca International Bilingual Academy** », et a froidement ouvert le feu sur des élèves se trouvant dans les salles de classe.

Le premier bilan de cet attentat terroriste fait état de :

- six (06) élèves assassinés, soit cinq (05) filles et un (01) garçon, tous âgés entre neuf (09) et douze (12) ans ;

- treize (13) blessés, soit dix (10) filles et trois (03) garçons, dont sept (07) cas avérés préoccupants.

Il y a lieu de relever, pour le regretter, que le complexe scolaire privé « Mother Francisca International Bilingual Academy » n'a lancé ses activités qu'en ce début d'année scolaire 2020/2021, à l'insu des autorités administratives compétentes, et n'a pu bénéficier des mêmes mesures de protection que d'autres établissements scolaires du Département de la Mémé.

Informé de la survenance de cette tragédie, **MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, SON EXCELLENCE PAUL BIYA**, a instruit la prise en charge immédiate des blessés, lesquels ont été promptement évacués dans les établissements sanitaires appropriés dans les villes de Kumba, Buea et Mutengene.

De même, les autorités administratives locales, mobilisées de manière optimale, ont veillé au transfert des dépouilles des victimes à la morgue de l'hôpital de district de Kumba.

En outre, au plan sécuritaire, des unités spéciales des forces armées camerounaises ont entrepris la sécurisation de la ville de Kumba.

Le Gouvernement de la République, choqué et profondément indigné, condamne avec la dernière énergie les auteurs de cet acte odieux, lâche et abominable, perpétré contre des jeunes innocents.

Le Gouvernement estime qu'aucune cause au monde ne peut justifier ou légitimer de telles atteintes systématiques à la vie d'êtres humains, encore moins, à celle d'enfants innocents, d'élèves, ou d'étudiants, qui doivent aller à l'école, au collège, au lycée, à l'université, pour se former et être en mesure de se prendre en charge, et d'assumer dans le futur la relève de leurs aînés.

Le Gouvernement de la République entend cette fois encore, prendre à témoin le Peuple camerounais tout entier, et dénoncer fermement tous ces concitoyens qui, tapis dans l'ombre à l'étranger, dans leurs pays d'accueil, orchestrent ces assassinats ignobles et alimentent le climat d'insécurité dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Le Gouvernement entend également en appeler, une fois de plus, à la coopération active et sincère des pays amis où sont hébergés les commanditaires de cette rébellion armée, ainsi qu'à celle des organisations internationales, si attachées à la défense des Droits de l'Homme, afin qu'ils aident à leur neutralisation et à la consolidation du processus de pacification des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Par ailleurs, le Gouvernement réfute catégoriquement, les allégations mensongères ainsi que les subterfuges et autres manœuvres desdites bandes armées, tendant à imputer sans

scrupules à nos Forces de Défense et de Sécurité, au travers d'interminables campagnes de propagande dans les réseaux sociaux, les atrocités de toutes sortes qu'elles commettent contre les populations des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, à l'instar de l'attentat horrible de ce jour.

Au demeurant, il ne fait pas de doute que l'attentat terroriste commis dans la ville de Kumba ce jour, traduit le désarroi et la déroute des bandes armées sécessionnistes face à la détermination de la communauté éducative, parents, enseignants et élèves, de braver leurs menaces et leurs mots d'ordre, en décidant la reprise des classes dans leurs localités respectives, conformément aux recommandations et aux prescriptions du Gouvernement de la République.

C'est dire, en d'autres termes, que l'objectif des sécessionnistes est de briser la dynamique observée dans la reprise des classes dans le cadre de la rentrée scolaire 2020/2021 dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, et par là, de dissuader les parents d'envoyer leurs enfants à l'école.

Le Gouvernement entend pour sa part, réaffirmer sa détermination à prendre toutes les mesures nécessaires pour faire face à toutes les manœuvres d'intimidation, créer et préserver les conditions permettant la poursuite de la rentrée des classes et la sécurité de la communauté éducative dans les deux régions concernées.

Le Gouvernement, par ma voix, transmet aux familles si durement éprouvées, les sincères condoléances du CHEF DE L'ETAT, SON EXCELLENCE PAUL BIYA, ainsi que la compassion émue de la Nation tout entière.

Enfin, face à cette situation tragique, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, a, sur les Très Hautes Instructions de MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, décidé de l'envoi d'une délégation interministérielle à Kumba, pour témoigner aux familles éprouvées, le réconfort, la solidarité et le soutien du Gouvernement de la République et de l'ensemble du peuple camerounais.

Parallèlement, le Ministre Délégué à la Présidence, Chargé de la Défense, a été instruit, en liaison avec les autres services concernés, de diligenter une enquête afin de déterminer les circonstances exactes de cette attaque, et de rechercher activement les coupables, afin qu'ils répondent de leurs actes devant la justice.

Je vous remercie de votre aimable attention./.

Le Ministre de la Communication,

(é) René Emmanuel SADI